



SIMDUT

Aide-mémoire

Systeme d'information sur les matieres dangereuses utilisees au travail



Gaz inflammables

Un gaz inflammable consiste en un gaz comprimé qui peut facilement s'enflammer et se consumer. Le gaz et l'air peuvent facilement former un mélange inflammable.

Risques liés aux gaz inflammables

Incendie ou explosion - Les éléments de base pour déclencher un incendie ou une explosion sont le carburant (gaz inflammables, p. ex.), l'air et une source d'inflammation*.

Garder à l'esprit qu'il existe de nombreuses sources d'inflammation cachées. **Toujours présumer qu'une source d'inflammation se trouve à proximité.**

La meilleure protection contre les incendies/ explosions consiste à réduire la quantité de gaz libérée dans l'air sur le lieu de travail afin d'éviter l'augmentation de l'inflammabilité de l'air.

Autres risques - Même si une personne travaille dans un lieu où la concentration de gaz est bien en dessous de la limite inférieure d'explosivité (LIE)*, elle doit se souvenir que certains gaz inflammables peuvent présenter d'autres risques pour la santé et être réactifs.

Les gaz inflammables peuvent déplacer l'air. Une fuite non détectée dans un espace clos peut déplacer suffisamment d'air pour entraîner la suffocation d'une personne.

Lorsqu'une personne travaille avec des gaz inflammables, il existe TOUJOURS la possibilité que quelque chose tourne mal. Il importe de connaître TOUS les risques.

Travailler en toute sécurité avec des gaz inflammables

- COMPRENDRE tous les risques** liés aux matières et savoir comment utiliser les gaz inflammables en toute sécurité.
- CONSULTER** la fiche signalétique (FS) pour obtenir les renseignements sur les risques liés aux gaz inflammables utilisés et sur les précautions connexes.
- RÉDUIRE** les risques d'incendie/explosion en prévenant la libération de gaz dans l'air sur le lieu de travail.
- UTILISER** des gaz inflammables seulement dans des endroits bien ventilés.
- UTILISER** la plus petite quantité de gaz inflammables nécessaire.
- EMPLOYER** des systèmes de ventilation et des équipements anti-éclincelle.



A - Gaz comprimés



B - Matières inflammables et combustibles

Gaz inflammables les plus communs et leur plage d'inflammabilité* :

- Hydrogène (4 % - 75 %)
- Acétylène (2,5 % - 81 %)
- Propane (2,2 % - 9,5 %)

* Glossaire *

Source d'inflammation : Les sources les plus communes sont les étincelles, les flammes, la friction et les surfaces chaudes. Les sources « cachées » comprennent l'électricité statique, les interrupteurs d'appareil d'éclairage et tout autre dispositif électrique tel que les outils à commande mécanique.

Limite inférieure d'explosivité (LIE) : Concentration minimale de gaz dans l'air qui s'enflammera ou qui explosera au contact d'une source d'inflammation.

Limite supérieure d'explosivité (LSE) : Concentration maximale de gaz dans l'air qui s'enflammera ou qui explosera au contact d'une source d'inflammation.

Plage d'inflammabilité : Concentration comprise entre les limites inférieure et supérieure d'inflammabilité où la matière peut facilement s'enflammer ou exploser au contact d'une source d'inflammation.

METTRE À LA TERRE et ASSURER LA MÉTALLISATION des bouteilles lors des opérations de transfert afin de prévenir l'accumulation d'une charge électrostatique.

UTILISER seulement un équipement qui est approuvé pour un emploi en présence de gaz inflammables.

MAINTENIR les lieux propres en s'assurant qu'ils sont exempts de matériaux inflammables.

SIGNALER immédiatement les fuites et les défaillances du système de ventilation aux superviseurs.

COMPRENDRE les mesures d'urgence et **FAIRE DES EXERCICES** pratiques pour savoir quoi faire s'il y a lieu.

NE PAS CHAUFFER les bouteilles ou les systèmes de distribution qui contiennent des gaz inflammables.

NE PAS UTILISER de gaz inflammables à d'autres fins que celles prévues.

En cas d'urgence...

Avertir les personnes sur place, se rendre dans un lieu sûr et téléphoner pour obtenir de l'aide d'urgence.

H46-2/04-351F ISBN 0-662-76543-5
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par le ministre de Santé Canada 2006

Pour obtenir d'autres renseignements et ressources, veuillez visiter le www.simdut.gc.ca et/ou le www.cchst.ca